

-H-

Québec 

Portail Québec
votre portail gouvernemental de services

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 562-0001085

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Fil de presse

Dossier Avionnerie Val-d'Or - Le ministre Pierre Corbeil dément les propos de Frédéric Quintal

2005

QUÉBEC, le 1 sept. /CNW Telbec/ - Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, monsieur Pierre Corbeil, tient à faire le point sur les récentes déclarations de Frédéric Quintal, président de l'organisme l'Essence à juste prix. (Une copie de la lettre sera fournie sur demande).

Monsieur Corbeil rappelle qu'il a démissionné de son poste d'administrateur de la société Avionnerie Val-d'Or inc. dès son assermentation à titre de ministre, et ce, le 29 avril 2003 (vous trouverez copie de la lettre en annexe). Monsieur Corbeil a également mentionné qu'il s'est départi, au même moment, de tous les intérêts qu'il possédait dans l'entreprise.

Le dossier d'Avionnerie Val-d'Or inc. a été traité en bonne et due forme par Investissement Québec. D'ailleurs, l'ancien ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Rémy Trudel, avait acquiescé à une demande financière de la compagnie.

«Le dossier d'Avionnerie Val-d'Or revêt une grande importance pour les gens de ma circonscription. C'est pour cette raison que je m'y suis impliqué. En tant que député d'Abitibi-Est, je continuerai à agir pour défendre les intérêts de la population autant de ma circonscription, que de ma région. Je demande des excuses publiques de la part de monsieur Quintal. Je ne peux être blâmé pour avoir fait mon travail», a déclaré le ministre Corbeil.

Veillez noter que le ministre Corbeil ne fera pas d'autres commentaires sur ce sujet.

Pierre Corbeil
Ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région Nord-du-Québec
888, 3e Avenue, suite 202, Val-d'Or, Québec, J9P 5E6
Tél. : (819) 824-3333 Téléc : (819) 824-4300

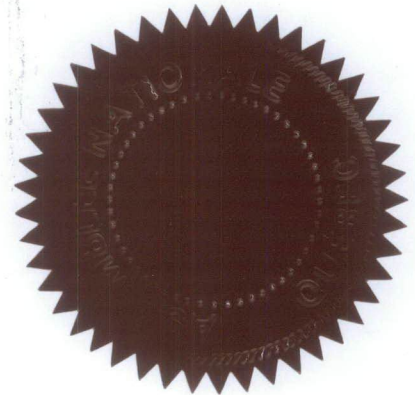
Le 29 avril 2003

Monsieur Gaétan Gilbert, président
Avionnerie Val-d'Or
250, de la Météo, C.P. 130
Val-d'Or, Québec, J9P 4N9

Monsieur Gilbert,

Suite à mon élection, à titre de député d'Abitibi-Est, le 14 avril dernier et à ma nomination au Conseil des ministres, je me vois dans l'obligation de remettre ma démission comme administrateur et de me départir de mes intérêts dans Avionnerie Val-d'Or Inc.

Les directives aux membres du Conseil exécutif sont claires et sans équivoque à ce sujet :



ARLÉ NATIONAL

11

«Les membres du Conseil exécutif doivent mettre fin, dans les plus brefs délais après leur nomination et pour toute la durée de leur mandat, aux activités de nature professionnelle, commerciale ou d'affaires qui pourraient constituer une source de conflit d'intérêts ou les empêcher de consacrer tout leur temps à leurs fonctions».

Merci de votre compréhension et transmettez mes salutations les plus cordiales aux membres du conseil d'administration. Je conserverai un excellent souvenir de notre étroite collaboration et je vous souhaite beaucoup de succès dans ce projet de diversification de notre économie régionale.

Recevez, Monsieur Gilbert, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(Signature)

Pierre Corbeil

PROCES-VERBAL d'une assemblée des administrateurs de la compagnie AVIONNERIE VAL-D'OR INC./ Aircraft Val-d'or inc., TENUE A Val-d'or le 09 juin 2003 à 16:00.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Gaétan Gilbert
 Monsieur Yvon Beauchesne
 Monsieur Donald Hamel
 étant tous les administrateurs de la compagnie.

Monsieur Gaétan Gilbert agit comme président et monsieur Donald Hamel comme secrétaire.

Tous les administrateurs étant présents et ayant renoncé à l'avis de convocation, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée

Le procès verbal de la dernière assemblée des administrateurs est ensuite lu et sur motion dûment appuyée, il est résolu de l'accepter tel que rédigé et d'autoriser le président et le secrétaire à le signer.

SUR MOTION DUMENT APPUYEE, IL EST UNANIMEMENT RESOLU:

1. D'accepter la démission de M. Pierre Corbeil tel que spécifiée dans sa lettre du 29 avril 2003, relatif à sa nomination au Conseil des Ministres.
2. QUE le conseil d'administration félicite M. Corbeil pour sa nomination et lui souhaite la meilleure des chances dans l'exercice de ses nouvelles fonctions

Le paragraphe suivant est ensuite lu et il est ordonné de l'inscrire dans le procès-verbal:

Nous, administrateurs soussignés, renonçons à l'avis de convocation de l'assemblée relatée ci-dessus, consentons à sa tenue et approuvons les affaires qui y ont été transigées.

(Signature)

Gaétan Gilbert

(Signature)

Yvon Beauchesne

(Signature)

Donald Hamel

Et l'assemblée est close.

(Signature)

Gaétan Gilbert, Président

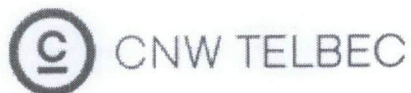
(Signature)

Donal Hamel, Secrétaire

- 30 -

Autres communiqués diffusés par cet organisme

Envoyez ce communiqué à une adresse électronique



© Gouvernement du Québec, 2003

